



Présence et absence des enfants exposés dans le droit romain (I^{er}-III^e siècles)

Collectif : [Enfants perdus, enfants trouvés. Dire l'abandon en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle](#)

Array

Array

Résumé : Cette communication porte non pas sur la période moderne mais sur Rome aux I^{er}-III^e siècles. À Rome, l'exposition des enfants dont la paternité est douteuse ne pose de problème ni juridique, ni moral. Un individu sans père se trouvant exclu de la citoyenneté comme de l'accès à une succession, un enfant trouvé n'est sauf exception recueilli que pour devenir esclave. Le détour par Rome permet donc de s'interroger sur la notion de valeur de l'enfant dans les stratégies familiales.

Nombre de pages : 400

ISBN : 978-2-8124-3392-4

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-3392-4.p.0057

Éditeur : Classiques Garnier

Array

[Afficher en ligne](#)